

Assemblée Générale

22 Juin 2014

Marne La Vallée

9h00 : début de l'Assemblée Générale

Loïc COSNUAU, Président de la CSNDG, accueille les participants et les remercie pour leur présence. Un hommage est rendu à ceux qui nous ont quittés cette année et notamment à Eugène PEIZERAT, Président d'honneur de la CSNDG.

Une minute de silence est observée.

1 – Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Serge PETETIN se charge de la vérification des pouvoirs.

2 – Vérification des Pouvoirs

40 clubs sont représentés sur 61

248 voix sur 281 possibles

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut délibérer.

3 – Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2013

Eric LE MERCIER rappelle que ce PV a été mis en ligne dans le courant de l'été 2013 sur l'intranet de la CSNDG.

Le PV est adopté à l'unanimité.

4 – Rapport d'activité de la CSNDG

Rapport moral de Loïc COSNUAU, Président de la CSNDG

Au niveau des licenciés, nous passons de 4388 en 2013 à 4419 en 2014. Une très faible augmentation d'un peu moins de 0,75% mais une augmentation quand même. L'objectif des 4500 licences n'a pas été atteint mais nous nous en rapprochons petit à petit. Félicitations aux clubs qui se battent pour faire progresser le nombre de nos licenciés.

Pour information, le classement des clubs de plus de 200 licenciés :

- Lyon Glace Patinage 392
- Brest Sport Et Patinage 267
- Epinal Club Patinage sur Glace 210 (progression de 37 licences)
- Viry OCDV 205

- Le Havre Danse sur Glace 203
- Reims Avenir Patinage 201

Au niveau des résultats, on ne peut être que déçu de la 4^{ème} place aux Jeux Olympiques de Nathalie et Fabian mais je tiens à les féliciter car ils n'ont rien cédé et se sont battus jusqu'au bout. Félicitations également pour leur 3^{ème} place à la finale des Grands Prix et aux Championnats du Monde où il y a eu une très belle bataille entre les 3 couples du podium avec une différence de score de 0.06 points entre le 1^{er} et le 3^{ème}, ceci restera longtemps dans les annales. Un grand bravo pour toute leur carrière qui n'a pas été un long fleuve tranquille, ils n'ont jamais baissé les bras et par force de persévérance, ils sont arrivés au sommet.

Du côté des juniors, pas de résultats exceptionnels à l'international. 19 couples aux championnats de France avec des niveaux très différents, une bonne progression pour certains jeunes couples à confirmer.

Déception du nombre de couples dans les catégories Benjamin, Minime et Novice. Un grand effort doit être fait afin d'assurer la relève.

Pour les solos, un effectif en légère baisse pour les D1 qui nous amène à supprimer la journée des Championnats Nationaux qui ne comportait qu'une seule ville. Pour les D2, certaines zones explosent en effectif, une nouvelle répartition des régions dans les zones est effectuée afin d'équilibrer. Enfin, il est à déplorer de voir autant de garçons sans partenaire, il nous faut développer la pratique en couple.

La CSNDG s'est réunie 2 fois durant la saison. Une première réunion sur 2 jours à Belfort fin novembre et la deuxième sur 3 jours à Dijon. Les comptes-rendus sont en ligne dans l'intranet CSNDG.

Nous arrivons à la fin du mandat de 4 ans de l'équipe que vous avez mise en place en 2010. Quatre années qui ont été mises à profit pour faire évoluer notre discipline avec la mise en place du championnat de France des Clubs, le découpage en zones interrégionales, les championnats interrégionaux, le championnat de France 2^{ème} division. Ces évolutions ont toujours été faites en concertation avec les entraîneurs par l'intermédiaire de l'Association Française des Entraîneurs de Danse sur Glace (AFEDG) qui est invitée à toute nos réunions et les Officiels d'Arbitrage via la Commission Nationale des Officiels d'Arbitrage de la Danse sur Glace (CNOA). Beaucoup de choses restent à faire mais je pense que durant ces 4 années, nous n'avons oublié personne et notre souci a toujours été de rendre notre discipline plus attrayante afin de fidéliser nos licenciés. L'objectif pour les 4 années à venir sera d'augmenter fortement le nombre de nos couples en aidant les clubs et les entraîneurs qui auront la volonté de développer la pratique en couple qui est la base de notre discipline.

Pour terminer, je tiens à remercier Serge PETETIN qui a été à la tête de cette commission en début de mandat pendant 2 ans et demi et m'a épaulé par la suite. Je remercie également toute l'équipe qui m'entourait et notamment les 3 personnes avec qui le travail est quasi quotidien, la trésorière Lydie FERREY, le secrétaire Eric LE MERCIER et le délégué aux compétitions Sylvain FERREC. L'équipe se représente dans son intégralité ou presque à vos suffrages, signe que nous n'avons pas encore terminé notre travail. Mon souhait est qu'au cas où vous renouveliez mon mandat vous élisiez la même équipe autour de moi.

Merci de votre attention.

Rapport financier de Lydie COUSIN, Trésorière de la CSNDG

SYNTHESE 2013 – CSNDG

BUDGET INITIAL 25 000,00 25 000,00 25 000,00 37000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/12/2013

DESIGNATION	2013	2012	2011	2010
COMPETITIONS	12 248,12	11 126,44	9 396,19	12720,63
SEMINAIRES JUGES, FORMATIONS ST/CT	7 982,02	7 409,77	7 317,99	9224,97
REUNIONS CSNDG	5 517,59	4 399,00	4 538,02	6313,66
FRAIS GENERAUX	1 393,30	1 988,19	1 573,95	11123,79
ACHAT MATERIEL	896,00	3 126,57	3 215,48	0,00
Achat insignes, carnets d'aptitude	3 521,40	3 500,00	3 500,00	0,00
REGUL. SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	844,00	0,00
Stage Epinal	1 212,40	0,00	0,00	0,00
	32 770,83	31 549,97	30 385,63	41393,05

RECETTES au 31/12/2013

DESIGNATION	2013	2012	2011	2010
CD VIDEOS	178,50	430,50	489,00	477,00
Insignes	2 039,00	3 332,50	3 807,50	2427,50
MEDAILLES	702,50	415,00	294,00	204,00
PENALITES CLUBS	660,00	600,00	600,00	1840,00
CARNETS DE CLASSEMENT	432,00	557,00	708,00	590,00
LOCATION MATERIEL CSNDG	2 230,00	1 650,00	450,00	0,00
	6 242,00	6 985,00	6 348,50	5538,50

SOLDE BUDGET AU 31/12	-1 528,83	435,03	962,87	1.145,45
------------------------------	------------------	--------	--------	----------

Budget Prévisionnel au 31/12/2014

BUDGET INITIAL

25 000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/05/2014

DESIGNATION	
Compétitions (Morzine, Wasquehal, Belfort, Dijon)	14 500,00
Réunion CNOA Juin 2014	1 785,00
Réunions CSNDG	4 000,00
Formations	758,19
Transport Matériel	200,00
frais généraux	296,31
	21 539,50

RECETTES au 31/05/2014

DESIGNATION	
Insignes	5 537,00
Carnets d'aptitude	756,00
CD, Vidéo	166,50
Location du matériel CSNDG	210,00
	6 669,50

Solde au 31/05/2014

10 130,00

PREVISIONNEL ENGAGEMENTS - DEPENSES

DESIGNATION	
Formations	3 000,00
Séminaires Officiels de Compétition	3 000,00
Réunions CSNDG	2 000,00
Frais généraux	1 500,00
Summer Cup	2 000,00
Achat de matériel	2 000,00
Stage couple	1 500,00
Achat insignes	2 000,00
	17 000,00

PREVISIONNEL RECETTES

DESIGNATION	
Pénalités clubs (60 X 33)	1 980,00
Location Matériel CSNDG (210 X 9)	1 890,00
Ventes diverses (insignes, Cd)	3 000,00
	6 870,00

SOLDE BUDGET PREVISIONNEL AU 31/12/2014

0,00

CHAMPIONNAT NATIONAL

PRE INSCRIPTIONS CN

- Via le formulaire mis en ligne sur le site Internet de la CSNDG.
- **Aucun club en retard pour cette procédure.**
- Résultats des premiers vœux a encore et toujours fait apparaître une différence notable des inscriptions par CN (entre 65 pour Le Havre et 184 pour Epinal), avec une moyenne prévisionnelle calculée à 125 par CN (143 la saison dernière). Après rééquilibrage, très bien accepté par les clubs concernés qu'il faut remercier, la fourchette s'est établit de 100 à 137, c'est encore trop imparfait mais surtout difficile en regard des prévisionnels des clubs qui ne sont pas ajustés à chaque CN durant la saison.
- Le constat est à une baisse conséquente de 13% des pré-inscriptions par rapport à la saison dernière, est-ce un équilibrage avec les CIR ?

			Pré inscrits	Inscrits réels	Taux
1	HAV	65	100	92	92,00
2	ANN	113	129	125	96,90
	LIM	132	124	115	92,70
3	ANT	87	123	109	88,60
	EPI	184	127	129	101,50
4	LGP	154	133	133	100,00
	VIR	133	137	128	93,40
5	REI	182	135	125	92,60
	TSG	75	110	109	99,10
TOTAL			1118	1065	95,20%

<i>Pour mémoire 2012/2013</i>	1287	1146	89%
<i>Pour mémoire 2011/2012</i>	1401	1235	88%
<i>Pour mémoire 2010/2011</i>	1858	1668	90%
<i>Pour mémoire 2009/2010</i>	1707	1545	91%
<i>Pour mémoire 2008/2009</i>	1551	1398	90%

INSCRIPTIONS

- Utilisation du formulaire à télécharger sur le site.
- **17 retards** constatés sur 140 inscriptions "clubs".
- Le montant total des inscriptions pour les 9 CN représente 41620 Euros (37.825 Euros en 2013, 45.715 Euros en 2012 pour 10 CN).
- Les clubs les plus importants déboursent environ 4400 Euros (cf. tableau en annexe).

FICHES DE PROGRAMME

- Via le formulaire à télécharger sur le site.
- **1 retard** constaté sur 140 inscriptions "clubs".

PENALITES

- Rappel : L'AG des clubs de 2008 a voté la mise en place de pénalités pour les clubs retardataires dans les différentes procédures. Ces pénalités sanctionnent les retards constatés lors des pré-inscriptions, des inscriptions et des envois des feuilles de contenu de programmes.
- **14 clubs ont eu au moins un retard** (= dépassement de plus de 2 jours de la date limite).
- Un tableau récapitulatif est joint en annexe.

EVOLUTION NOMBRE PARTICIPANTS (ayant au moins une participation dans la saison)

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Couples	64	50	48	46
Solos	436	315	262	245
Total	500	365	310	291

BILAN SUR L'ORGANISATION DES JOURNEES DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Cette saison, le nombre restreint d'inscrits a permis de mieux gérer les horaires, grâce également à un nouveau calcul sur les danses imposées (merci à Eric LE MERCIER pour ce travail).

Bonne organisation générale, quelques points à revoir sur l'organisation pour certains (voir modification du cahier des charges pour l'an prochain – obligation de podiums intermédiaires et transport des officiels entre autres).

Prochaines candidatures pour l'organisation de CN lors de la saison à venir (voir tableau récapitulatif des candidatures effectuées à la date limite des demandes).

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS (Wasquehal)

- 20 couples préinscrits, 16 participants issus de 9 clubs.
- **5 clubs pénalisés** suite retards dans envoi des divers documents.

Bonne organisation malgré quelques imperfections. Regret quant aux tirages au sort effectué le vendredi matin dans un quasi anonymat (officialisation à faire).

CHAMPIONNAT DE FRANCE BMN (Morzine)

- 19 couples inscrits issus de 11 clubs,
- **1 club pénalisé** suite retard envoi document.

Très Bonne organisation.

CHAMPIONNAT DE FRANCE SOLOS (Belfort)

- 28 clubs sur 36 étaient représentés (de 1 à 14 représentants par club)
- **1 retard comptabilisé.**

Très Bonne organisation.

CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX

Moyenne d'inscription par zone :

Nord Ouest : (120s + 1c) + (147s + 1c)	soit 134
Centre Nord : (154s + 4c) + (174s + 4c)	soit 168
Est : (101s + 2c)	soit 103
Sud Est : (37s + 3c) + (97s + 5c)	soit 71
Sud Ouest : 83s + 90s	soit 86

Moyenne d'inscrits par journée au cumul des 5 zones = 562 patineurs.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ème DIVISION (Dijon)

- 30 clubs représentés à l'occasion de cette finale.
- **8 retards constatés.**

Très Bonne organisation.

Tous les résultats sont consultables sur le site de la CSNDG : www.csndg.org.

REMARQUES / REMERCIEMENTS

- Remerciements aux organisateurs de toutes ces compétitions, aux officiels d'arbitrage, aux datas et officiels de compétition, ainsi qu'aux participants et à leurs parents.
- Remerciements également aux membres du bureau de la CSNDG pour l'aide apportée, spécialement Patrice HEMMELER pour toutes les vérifications relatives aux compétiteurs (niveau test, type licence etc...).
- Le bilan du Championnat National reste largement positif.
- Sur l'aspect organisation administrative des Championnats Nationaux pour 2015, les changements à prévoir se situent au niveau du nombre de journées (**4 au lieu de 5**), et rester vigilant sur les répartitions entre préinscrits et inscrits sur chaque CN.
- Procédure de pré-inscription = les clubs pénalisés sur la saison précédente devront envoyer le chèque de pénalité lors de la procédure de pré inscription, ou avant, pour que celle-ci soit prise en compte.
- Une étude du paiement des pré-inscriptions à l'issue de la répartition des CN est à mettre en place.

- Le bilan du CIR est très positif et semble engendrer des difficultés dans son organisation. Certaines zones seront modifiées afin d'équilibrer les inscriptions (**clubs de Champagne-Ardenne migrent vers zone Est ; clubs d'Auvergne vers zone Sud-Est**).

- Les qualifiés seront pour chaque catégorie au nombre de 2 par zone avec complément des 5 meilleurs du classement national (à ce jour il était de 3 qualifiés par zone avec complément de la catégorie si besoin par classement national).

PREVISIONNEL DES INSCRIPTIONS POUR SAISON 2014-2015

Sur base concurrents année N-1, et au maximum, il pourrait y avoir environ 330 inscrits. (Différentiel suivant les restrictions d'âge et de médailles).



Rapport sur le fonctionnement Sport pour tous, Elisabeth MERCIER RAFIN

Bonjour à tous,

Le Sport pour Tous en danse sur glace, c'est le sport loisir ou la compétition pour des publics sortant du système habituel.

Et le public des « Adultes », à savoir les patineurs de plus de 18 ans « membres d'un Club affilié à un autre Membre de l'ISU, n'ayant pas participé, depuis le 1er juillet précédant la Compétition, à un Championnat ISU ou un championnat national d'une fédération Membre de l'ISU (autres qu'un championnat national adultes) ou une compétition qualifiante pour un championnat national d'une fédération Membre de l'ISU (autre qu'un championnat national adultes). »

- rappel règlement : Nous suivons les directives de l'ISU pour toutes les catégories adultes couple bronze, argent et or (en danses imposées, Short Dance et Libres couple)

- site csndg : toutes les informations se rapportant aux adultes sont en ligne sur le site de la CSNDG (annonces de compétitions, formulaires d'inscription, données pour l'organisation de tests, du data de compétition, les stages, etc...)

Cette dernière saison a trouvé son juste équilibre avec l'organisation de 3 compétitions accueillant les adultes.

Je tiens à remercier les clubs organisateurs et leur président pour leur investissement et leur accueil chaleureux lors de ces rencontres.

Nous avons 3 compétitions :

- La Coupe des Druides (27^{ème} édition) : organisée par le CMP Tours sous la houlette de sa présidente de section Isabelle BESNARDEAU.
- La Coupe de France Adultes à Morzine, organisée sur le même week-end que les championnats BMN sous la houlette de Robert COTTET-GAYDON
- Le Trophée International des Hauts de Seine organisé par le Comité départemental des Hauts de Seine sous la houlette de Pierrette ABRAVANEL.

Les 3 compétitions ont vu concourir :

- Coupe des Druides : 58 danseurs dont 2 patineurs anglais / soit 11 clubs français + 1 anglais
- Coupe de France Adultes : 31 danseurs dont 3 étrangers / soit 10 clubs français + 1 allemand et 1 autrichien
- Trophée International des Hauts de Seine : 22 patineurs dont 6 étrangers / 4 clubs français

La première compétition est devenue de part sa longévité et sans doute aussi sa situation centrale, la compétition phare de la saison.

Même si Morzine est beaucoup plus excentré, les patineurs qui se sont mobilisés ont été très satisfaits de cette rencontre. Dommage que les participations en couple aient été si peu nombreuses.

La dernière rencontre a subi les effets du déplacement de date lié à un problème d'attribution de patinoire apparemment compliqué...

Il faut également noter que les adultes s'engagent en plus de la danse dans le ballet ou la synchro ; ils doivent effectivement faire des choix dans leurs déplacements. Mais j'aimerais qu'ils n'oublient pas la discipline qui les a formés, qui les a menés vers le plaisir de patiner en groupe : la danse sur glace ; et qu'ils gardent une place pour nous dans leur emploi du temps et dans leur cœur...

Néanmoins il est clair désormais que 3 compétitions annuelles sont largement suffisantes.

J'ai fait un bref bilan des inscriptions :

29 danseurs sur les 81 ayant, cette saison, participé à au moins une compétition en ont fait 2, soit 35% des effectifs. Seule 1 patineuse (du Havre !) a participé aux 3 rencontres.

Il me semble donc important de continuer dans ce sens : maintenir 3 compétitions adultes et j'ajouterais comme le prévoirait le règlement pour les pirouettes : « 3 mais pas plus ».

J'avais procédé en début d'année à un sondage via un *doodle* afin d'évaluer le nombre de participants sur les différentes rencontres.

Les réponses ont été bien en de ça des réalités futures : heureusement. A ce sujet : merci aux clubs de bien vouloir transférer les informations concernant leurs adultes afin que je puisse avoir un retour à mes questions. C'est important pour la bonne organisation des clubs qui se portent volontaires pour nous accueillir.

Les clubs ayant remporté la palme d'or en matière de participation aux compétitions (nombre de patineurs engagés) revient à :

1^{ers} : Cholet et Tours

3^{èmes} : Brest et Clermont-Ferrand.

Quant aux inscriptions aux compétitions, nous allons être obligés d'être beaucoup plus vigilants car un certain nombre de patineurs ou de clubs tardent à envoyer les documents, changent leurs inscrits ; je sais bien que les adultes ont beaucoup plus d'impératifs et d'aléas que les enfants dans leurs entraînements surtout quand il s'agit de travailler en couple, mais je vous remercie de prendre en compte aussi les bénévoles des clubs qui en subissent les retombées quelques jours avant l'événement : c'est vraiment du stress inutile.

Nous allons mettre en place pour la prochaine saison un classement des clubs ayant participé aux compétitions ; ce classement existe déjà à la Coupe des Druides. Il sera cumulé aux participations aux 2 autres rencontres ; chaque patineur rapportera des points à son club. Une récompense sera offerte en fin de saison.

Fonctionnement des compétitions :

Un grand merci aux juges et comptables (officiels d'arbitrage et de compétition)

A voir très vite : formation de nouveaux comptables.

Stages : plusieurs stages d'été chaque année (Brest, Morzine, Tours, CPAP...)

Me contacter pour faire passer l'information.

Pour tout sujet ayant trait aux danseurs adultes, me contacter.

Organisation technique des compétitions... toutes questions techniques

Merci à tous pour votre investissement.

5 – Vote sur le rapport d'activité de la CSNDG

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

6 – Vote sur le poste de Président et des membres des différents collèges

Vote du Président

- Un candidat : Loïc COSNUAU
- Elu : Loïc COSNUAU avec 235 voix sur 248

Vote des 4 membres du Collège Ligue

Chantal SALA ayant été élue hier au Conseil Fédéral et ne pouvant cumuler les 2 fonctions, elle prend la parole et déclare retirer sa candidature

Candidats

- Lydie COUSIN
- Sylvain FERREC
- Pascal GIRARDOT
- Eric LEMERCIER

Sont Elus

- Sylvain FERREC avec 220 voix sur 248
- Eric LE MERCIER avec 215 voix sur 248
- Lydie COUSIN avec 211 voix sur 248
- Pascal GIRARDOT avec 186 voix sur 248

Vote du membre du Collège Sport pour Tous

Candidats

- Christophe LE GALL
- Elisabeth MERCIER RAFIN
- Danielle ROLS

Est élue

- Elisabeth MERCIER RAFIN avec 170 voix sur 248
(Christophe LE GALL a obtenu 55 voix et Danielle ROLS 4 voix)

7 – Intervention de la Direction Technique Nationale

Xavier Sendra : Directeur Technique National
Rodophe VERMEULEN : Directeur Technique National Adjoint
Katia Krier : Cadre Technique

L'accent est mis sur la nécessité de former des couples.

Katia KRIER rappelle que la liste des couples désirant se présenter à une compétition internationale doit lui parvenir avant le 15 Juillet.



Inscriptions
Compétitions INTERN



1864-fs-calendrier
intl-comps-2014-2015

Il est demandé à ce que les souhaits concernant l'organisation de séminaires à destination des patineurs et entraîneurs soient rapidement remontés. Les informations seront transmises à la CSNDG pour diffusion.

Une formation de nouveaux entraîneurs vient de démarrer. Loïc COSNUAU rappelle qu'il est important que le Président de la CSNDG soit mis au courant des formations.

9 jeunes danseurs se sont présentés aux tests et 9 ont été retenus et sont actuellement en cours de formation.

8 – Intervention du Président de la Commission des Officiels d'Arbitrage

Antony LEROY - CFOA

M. LEROY rappelle que les Officiels d'Arbitrages sont l'ensemble des juges arbitres, juges, Spécialistes techniques, Contrôleurs techniques et datas.

Cette saison, l'outil SICAP (système interne de calculs des anomalies potentielles) a été mis en place et des ajustements ont été effectués tout au long de la saison vis-à-vis des juges pour lesquels des anomalies ont été constatées.



RG CFOA des
disciplines d'expressic

Ronald BEAU - CNOA

Ronald BEAU rappelle la nécessité de recruter des juges et invite les clubs à motiver leurs patineurs.

Il est possible d'être juge à partir de 16 ans tout en continuant à patiner. Il s'agit d'une activité bénévole. Il n'y a pas de niveau requis.

La formation se déroule sur un week-end et se termine par un examen probatoire.

En cas de réussite l'habilitation est immédiate.

Ronald BEAU informe qu'Amélie ZANZOLA est remplacée par Maxime BEAUGRAND en qualité de responsable de zone sur la zone Sud Ouest.

9 – Intervention de Monsieur Didier GAILLAGUET, Président de la Fédération Française des Sports de Glace.

M. Didier GAILLAGUET fait part de son intention de réorganiser administrativement la Fédération. L'organigramme va être modifié.

Les différentes remarques qui ont été exprimées ont été entendues.

Concernant le sport de haut niveau, la réflexion sera menée sur ce que doit être la Danse sur Glace au niveau olympique.

Il faut s'interroger sur la relève et reconnaître que dans l'histoire la Danse sur Glace a été la discipline qui a fourni le plus de médailles au sein des sports de glace.

La volonté est de créer un centre national des sports de glace. La Danse sur Glace a besoin d'avoir un centre en Ile de France. Il est également nécessaire d'avoir plusieurs centres concurrentiels.

L'indépendance des Officiels d'Arbitrage sera assurée et une aide sera apportée aux clubs pour les former.

L'accès pour de jeunes coachs aux responsabilités sera facilité.

Il y aura également une volonté d'ouverture à l'égard de pratiques émergentes (ex : free style)

Des partenariats doivent être mis en place (ex : avec la Danse sur parquet). Ces partenariats peuvent aider nos clubs à mieux former nos sportifs.

Concernant les règlements, il est demandé une stabilité.

La mobilisation de tous est demandée pour permettre l'organisation de la finale du Grand Prix 2015. Le lieu reste à déterminer.

10 – Questions posées

Aucune question n'est parvenue à la CSNDG.

11– Calendrier de la saison 2014-2015

Sylvain FERREC indique que 15 candidatures ont été enregistrées pour 12 attributions.

Les règles suivantes sont à prendre en compte :

- respect des candidatures prioritaires
- Répartition géographique cohérente
- Chaque zone doit avoir une ville retenue pour organiser une compétition.

Il faudra veiller l'année prochaine à avoir arrêté les dates des compétitions dès le mois de Février.

Après discussion, le calendrier proposé est ainsi modifié.



Attribution
compétitions 2014-20

11 – Règlement Intérieur et Communications CSNDG, Eric LE MERCIER

KEYPOINTS POUR LES DANSES IMPOSEES SOLOS :

Actuellement, seules, les danses imposées des catégories couples Minimés et Novices sont jugées avec le système des "Points Clés" (Keypoints).

Il est proposé d'utiliser ce système pour les catégories solos à partir de bronze (les catégories adultes ne sont pas concernées).

Afin de limiter l'impact des Points Clés, il est décidé de limiter à un seul Point Clé valable par séquence, soit un niveau 1 ou 2 (pour les couples Minimés et Novices, les niveaux vont de 1 à 4).

Le choix des différents Points Clés sera arrêté par la CSNDG après avis de la CNOA et de l'AFEDG.

Il faudra donc un CT et un ST pour les danses imposées.

Point validé par l'AG.

SEQUENCES DE PAS POUR LES SOLOS :

La CNOA étudie actuellement une modification des règles pour l'attribution des niveaux des séquences des pas pour les solos. Cela permettra de discriminer un peu plus les patineurs entre eux car une majorité d'entre eux obtient un niveau 1

Point validé par l'AG.

SENS DES SEQUENCES DE PAS :

Sur proposition de l'AFEDG, le choix des sens des séquences de pas (circulaires) est laissé aux patineurs dans toutes les catégories.

Point validé par l'AG.

SELECTIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{EME} DIVISION :

Afin de trouver un compromis entre les sélections par zone et les niveaux des patineurs, sur proposition de l'AFEDG, la CSNDG retient de ne sélectionner pour le Championnat de France que les deux patineurs les mieux classés par zone, puis d'aller chercher les suivants en fonction de l'addition de leurs deux scores obtenus dans les deux CIR. Il y aura toujours 15 patineurs au maximum par catégorie.

Point validé par l'AG.

SUPPRESSION DES POSES COMME ELEMENT REQUIS POUR TOUTES LES DANSES LIBRES SOLOS :

Pour les danses libres des niveaux Lame à Minimés, il est décidé de supprimer les poses dans les éléments requis et de les remplacer par des attitudes (uniquement pour les solos).

Point validé par l'AG.

SUPPRIMER LES PIROUETTES SUR DEUX PIEDS AUTORISEES DANS LES CATEGORIES LAME EN CIR :

Il est décidé de supprimer la notion de pirouette sur 2 pieds. Une pirouette est obligatoirement une rotation sur place sur un pied. La pirouette requise pour la danse libre de la catégorie "Lame" devra donc obligatoirement être effectuée sur un pied pour être appelée.

Point validé par l'AG.

MUSIQUES DES DANSES IMPOSEES SOLOS AU CHOIX DU PATINEUR COMME CHEZ LES COUPLES :

L'aspect ludique est intéressant. La CNOA doit cependant donner son avis sur ce sujet en raison de la difficulté pour vérifier les tempos lors des compétitions sans entraînement officiel.

Point validé par l'AG.

PROPOSER LE PRINCIPE DE DANSE LIBRE LAME AUX CATEGORIES PRELIMINAIRE ET PREPARATOIRE DES CIR :

Après une saison de recul, le fait de proposer une danse libre au niveau Lame a permis d'offrir une deuxième épreuve aux patineurs de cette catégorie et de rendre ludique la catégorie. Il est proposé de faire la même chose pour les catégories du CIR ne proposant qu'une danse imposée pour le niveau travaillé (Préliminaire et Préparatoire). Cela évitera également de travailler une danse de niveau inférieur.

Point validé par l'AG.

TESTS :

La CSNDG et la CNOA travaillent actuellement sur la validation des danses imposées lors des compétitions. De nombreux points restent à définir.

Point validé par l'AG.

PRISE EN CHARGE DES COMPETITIONS NATIONALES :

La CSNDG souhaite faire désormais des versements forfaitaires aux organisateurs des compétitions nationales afin de faciliter la gestion annuelle du budget alloué à la Commission et faciliter le versement aux clubs organisateurs.

Compétitions	Montant forfaitaire proposé pour saison la saison 2014/2015
Couples Juniors	2 500 €
BMN	2 000 €
Solos D1	2 000 €
D2	2 000 €
Summer Cup	2 000 €
Total	10 500 €

Point validé par l'AG.

TARIFS

Suppression du tarif concernant le passage des tests danses libres pour les couples (ils seront passés directement en compétition).

Compétitions adultes modification des tarifs :

Couples 70 euros et 20 euros par épreuve supplémentaire

Solos 45 euros et 10 euros par épreuve supplémentaire

Point validé par l'AG.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

La proposition était la suivante :

Suite aux demandes des adultes de rendre la Coupe de France Adultes multi-discipline, La CSNDG a décidé de ne plus organiser la Coupe de France Adultes de Danse sur Glace conjointement avec les Championnats de France BMN. Afin de faire une compétition

conséquente, la CSNDG propose d'associer aux BMN, le championnat de France Couples D2 ainsi qu'une nouvelle compétition « Coupe de France des Clubs », celle-ci se disputerait par équipe avec la participation des 11, 12, 13 et 14 des sélections D1 de chaque catégorie, les catégories d'âge seraient regroupées en un seul niveau (exemple : benjamin 1 et benjamin 2 dans la catégorie benjamin). Un seul podium au final uniquement par équipe. Ce genre de compétition permettrait de mettre vraiment en place une dynamique « club ».

Une discussion s'ensuit.

Il est rappelé que trop peu de couples aux Championnats de France BMN se sont inscrits la saison dernière et la tendance reste la même pour la saison prochain. Les adultes ne souhaitent plus être associés à cette compétition pour leur Coupe de France car souhaitent une compétition commune avec l'artistique. La compétition ne sera plus rentable.

L'AG valide et donne mission à la CSNDG pour mettre en place la compétition suivante :

- Pour chacune des 10 catégories solos du Championnat National, un nombre à définir de patineurs à partir de la 11^{ème} place sur la liste de sélection aux Championnats de France seront qualifiés pour la Coupe de France Solos. Il y aura un podium par catégorie.
- La notion de Coupe de France des Clubs est abandonnée.
- Le nombre de qualifiés sera fixé par la CSNDG en fonction des possibilités horaires.
- Les épreuves comporteront une danse imposée et une danse libre ou d'interprétation.
- Il n'y aura pas d'entraînements officiels.

PODIUM CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{EME} DIVISION

La question a également été posée pour que les concurrents ayant gagné un podium dans une catégorie du Championnat de France 2^{ème} division ne puissent plus concourir dans le même niveau la saison suivante.

Proposition validée par l'AG.

Toutes les décisions ont été prises avec le double vote de l'AG.

Clôture de l'AG à 13h